

BUREAU DU PARC
Réunion du 19 mars 2019
à la Maison du Parc - Saint Côme du Mont
CARENTAN-LES-MARAIS

Relevé de décisions

Extrait de délibération

B 2019/13 Finances locales - Décisions budgétaires : Subvention Fonds de sauvegarde Terre-Chaume - Engagement de dossier (P240403_19_FOND_SAUV_TERRE)

Affiché le 11 avril 2019

Le Bureau du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 19 mars 2019 à la Maison du Parc - 50500 CARENTAN LES MARAIS, sous la présidence de Jean MORIN sur convocation des membres en date du 4 mars 2019.

Étaient présents :

Avec voix délibérative

Pierre **AUBRIL**, Stéphan **BARRAULT**, Michel **FAUVEL**, Nicole **GODARD**, Jean-Michel **GREEN**, Anne **HEBERT**, Laurent **HUET**, Jean-Marc **JOLY**, Françoise **LEROSSIGNOL**, Pascal **MARIE**, Florence **MAZIER**, Jean **MORIN**, Jean-Marie **POULAIN**, Gérard **TAPIN**, Patrick **THOMINES**, Alexandra **UHLMANN**

Étaient excusés :

Caroline **AMIEL**, Gabriel **DAUBE**, Hubert **DEJEAN DE LA BATIE**, Maryse **LE GOFF**, Jocelyne **LEVAVASSEUR**, Nathalie **THIERRY**, Didier **VERGY**

Étaient également présents (*Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin*) :
Eric **DUJARDIN**, Joëlle **RIMBERT**, Agnès **ORANGE**, Fabienne **COLLINEAU**

B 2019/13 Finances locales - Décisions budgétaires : Subvention Fonds de sauvegarde Terre-Chaume - Engagement de dossier (P240403_19_FOND_SAUV_TERRE)

Délibération : Dans le cadre de sa politique "Fonds de sauvegarde terre-chaume" (délibération B 2011/37), le Bureau du Parc, à l'unanimité, décide de soutenir le dossier suivant :

<i>Bénéficiaire</i>	<i>Nature des travaux</i>	<i>Montant des travaux éligibles</i>	<i>Montant de la subvention</i>
M. et Mme MANGER-CATS 7 Route des Primevères, Le Haute Grouais 50620 Montmartin-en-Graignes <u>Opération située à : Idem</u>	Le site a déjà fait l'objet d'une première phase de travaux concernant l'habitation. Le présent projet concerne la dépendance principale de cette ancienne ferme entièrement construite en bauge. Une partie du mur de façade sud est menacé de s'effondrer. Il sera partiellement démonté, les jambages de la porte remontés en maçonnerie de pierre à l'identique et l'élévation remontée en bauge traditionnelle. L'angle nord ouest est dégradé et fissuré et sera également réparé en terre.	15 390,00 €	3 078,00 € Taux 20 %

Pour extrait certifié conforme,
Transmis en Préfecture le 11 avril 2019

**Le Président du Parc
Jean MORIN**

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BRESSIN
3 Villages Ponts d'Ouve
Saint-Côme-du-Mont
50600 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél: 02 33 71 81 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20190426-DELIB_B2019_13-
DE
Date de télétransmission : 26/04/2019
Date de réception préfecture : 26/04/2019